



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-GARONNE

Plan de Prévention du Risque inondation

"Garonne moyenne"

Deuxième phase de concertation : Cartographie du zonage réglementaire et Règlement du 6 avril au 6 juin 2021

Un dossier comprenant la cartographie du zonage réglementaire et le règlement associé a été déposé en mairie à l'occasion de cette phase de concertation.

Vous êtes invités à faire parvenir les informations et remarques que vous jugeriez utiles à la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Toutes les observations parvenues avant le 7 juin 2021 seront traitées dans cette phase de concertation.

À cet effet, vous pouvez utiliser ce formulaire et le transmettre directement :

1. par courrier au :

Service Risques et Gestion de Crise / Unité Prévention des Risques
Direction Départementale des Territoires de Haute-Garonne
Cité Administrative (Bâtiment A), 2, Boulevard Armand Duportal
BP 70001 - 31074 TOULOUSE CEDEX 9

2. ou par courrier électronique :

ddt-srgc-upr@haute-garonne.gouv.fr

NOM, Prénom :

Adresse :

Parcelle cadastrale (section/n°) :

Téléphone :

OBSERVATIONS :

Pièce(s) jointe(s) (plan de situation si possible ainsi que toutes pièces graphiques permettant une bonne compréhension des informations et remarques apportées) :